

### O bjectif

#### Obtenir les domaines de compétence suivants :

- Connaître les bases en matière de propreté et d'hygiène des locaux privatifs
- Savoir entretenir le linge d'un particulier
- Mettre en œuvre une relation professionnelle au domicile d'une personne âgée
- Appréhender les risques physiques dans les interventions à domicile et

### M éthode pédagogique

Face à face pédagogique avec un formateur expert des services à la personne et PRAP2S/ APS-ASD

Exposés interactifs à l'aide de supports audiovisuels adaptés, quiz, Analyse des pratiques, études de cas, pratique.

### P oints forts

Formation interactive, active et participative.

Echanges et partage d'expériences

Applicable sur le terrain sans délai

### P rogramme

#### L'entretien des locaux privatifs

- Les missions de l'aide à domicile
- Les prestations de « confort » vs l'aide au domicile de la personne âgée - Le cadre de vie
- Organiser son intervention en 7 points
- Propriété des produits ménagers et sécurité dans leur utilisation
- Hygiène de l'intervenant
- Les principes à observer lors de l'action de nettoyage
- PRATIQUE : Les techniques d'entretien : vitre, sol, surface et équipement, les pièces humides, la réfection du lit.

#### L'entretien du linge

- Les différents textiles et les pictogrammes du linge
- Les règles du lavage du linge (tri, détachage, lavage en machine, choix du programme et de la lessive, séchage par étendage ou sèche-linge)
- PRATIQUE : Les techniques de repassage et pliage (serviette, taie d'oreiller, drap house, drap, house de couette, chemise et t-shirt, pantalon, pièces difficiles)

#### Intervention chez la personne âgée en perte d'autonomie

- Comprendre le vieillissement et la perte d'autonomie
- La relation d'aide
- Etablir une communication de qualité et mettre en œuvre une écoute active
- Les notions de discrétion professionnelle et secret professionnel
- Utiliser le cahier de liaison

#### Risques physiques : La prévention des accidents et des TMS

- L'état des lieux, définitions AT-MP- TMS
- Statistiques du secteur de l'aide à domicile
- La prévention des accidents et maladies liés : aux postures de travail contraignantes, aux efforts prolongés ou brutaux, aux gestes répétitifs et autres facteurs
- Echauffement et principe de sécurité et d'économie d'effort
- Accompagner la personne dans ses déplacements (l'aider à se relever d'une chaise, à s'asseoir, à se coucher et à se lever, accompagner à la marche)

### O rganisation

**Public :** Tout salarié des services à la personne

**Accessibilité PMR :** Prendre contact avec notre référent handicap Gisèle MARCASTEL

**Prérequis :** Aucun

**Effectif :** Jusqu'à 10 personnes

**Lieu :** Au sein de l'entreprise ou dans nos locaux

**Durée :** 21 heures de présentiel (3 jours)

**Evaluation et validation :** quiz / Attestation de formation validant l'atteinte des objectifs